

Discours de Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole
9 octobre 2020

**Visite officielle de Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre**

Monsieur Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation nationale, la jeunesse et les sports
Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Monsieur Éric DUPOND-MORETTI
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
Madame la Présidente de Région,
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs pris en vos grades et qualités,

Monsieur le Premier Ministre, selon la formule traditionnelle, je vous souhaite la bienvenue à Toulouse.

Mais n'y voyez pas une formule de politesse, parce qu'ici finalement vous êtes chez vous.

Gascon de toujours. Occitan évidemment. Vous êtes à Toulouse chez vous.

Et quand je dis, bienvenue à vous, à vos ministres, c'est aussi une bienvenue en forme de remerciements parce que le Premier ministre et trois ministres des plus importants, c'est une présence inédite à Toulouse.

Soyez donc chaleureusement remerciés pour votre présence, qui traduit un volontarisme politique important.

C'est la preuve que vous avez pris en considération de manière forte et spécifique la situation toulousaine sur les problématiques que nous avons abordées : la sécurité et la tranquillité.

Et quelle réactivité ! Je suis venu vous voir, Monsieur le Premier Ministre, le 28 août dernier et le 15 septembre dernier, j'ai vu Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Garde des Sceaux, ces rendez-vous de travail ne datent donc que de quelques semaines, pour parler de cette problématique de la sécurité et de la tranquillité à Toulouse.

Parce que Toulouse, malheureusement depuis une dizaine d'années, comme d'autres grandes villes françaises, connaît une montée des violences et de la délinquance.

Avec une caractéristique toulousaine, c'est que nous cumulons les problèmes :

Maintien de l'ordre, islamisme, trafic de drogue en augmentation, délinquance étrangère en développement, multiplications des squats et occupations illicites, vagues migratoires, présence d'une frontière proche, beaucoup de clandestins.

Tout cela fait beaucoup de problèmes, de nature diverse, avec, en toile de fond, une démographie record, cela fait la fierté de la métropole dont je salue tous les maires présents aujourd'hui, puisque notre métropole depuis une vingtaine d'années bat les records de France de croissance démographique.

Dans ce contexte de montée des violences, je veux saluer le travail remarquable de la Police nationale. Travail qui est souvent dénigré et que j'ai pour ma part toujours soutenu et je réitère ce soutien.

Je tourne aussi mon regard et mon estime vers les représentants de la Justice à Toulouse, Monsieur le Procureur Général, Monsieur le Procureur. Nous avons la chance à Toulouse d'avoir un Parquet ici qui est particulièrement dynamique et à eux aussi je dis un grand merci et bravo.

Pour ce qui concerne la Mairie de Toulouse, face à ces évolutions de la délinquance et la violence, j'ai souhaité que la Municipalité soit proactive. Et au cours des années qui se sont écoulées nous avons je crois été une des municipalités parmi les grandes villes qui a pris le plus d'initiatives en la matière :

- doublement des effectifs de la police municipale (175 à 350 personnels) sur le terrain,
- développement de la vidéo protection (de 21 à plus de 400 caméras),
- police municipale armée jour et nuit,
- police municipale présente sur le terrain 24h sur 24 donc la nuit, c'est rare parmi les grandes villes de France,
- et originalité toulousaine, la création d'une brigade d'intervention rapide motorisée pour que la réactivité ne soit pas freinée par les embouteillages.

Pour autant, malgré tous ces efforts, la Police municipale est limitée par des lois qui datent d'une vingtaine d'années qui selon moi, j'en ai parlé à Gérald Darmanin, doivent être révisées pour être conformes à l'engagement d'aujourd'hui des pouvoirs publics sur ces questions.

Parce que face à la délinquance dure seule la Police nationale, de par la loi, a qualité pour agir et, face à la multiplication des signalements par une police municipale de plus en plus active et développée, il est nécessaire de muscler la totalité de la chaîne pénale, pour une réponse plus efficace des pouvoirs publics à la montée des violences.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé l'augmentation des effectifs de la Police nationale et des moyens humains de la justice à Toulouse.

Bien sûr, et cela tombe sous le sens, on ne peut rattraper en une fois la totalité des besoins, et c'est pourquoi j'ai proposé à vous-même, le Chef du Gouvernement de retenir une méthode pluriannuelle, étalée sur 5 années.

Le résultat de nos échanges, c'est cette convention que nous allons signer. Ce contrat, qui nous oblige mutuellement. La Mairie. L'Etat.

- La Mairie : doublement du nombre de patrouilles de la police municipale dans les quartiers périphériques, installation d'une centaine de caméras supplémentaires, organisation de permanences de la police municipale dans les mairies de quartier et maisons de la citoyenneté, qui débiteront en janvier prochain, mise en place du rappel à l'ordre des mineurs primo délinquants, des jeunes, souvent des mineurs. Et puis, originalité, la création d'une unité spécialisée de la Police municipale qui serait statique et positionnée sur les points de tension.

Donc, à travers toutes ces actions, une fois de plus, la Mairie va prendre toute sa part en faveur de la tranquillité publique et faire l'effort que cela représente.

- L'Etat : l'effacement progressif du déficit chronique des effectifs de la Police nationale constitue un engagement majeur de l'Etat, dont je vous remercie Monsieur le Premier Ministre. Dans mon esprit, il doit permettre une présence nocturne plus forte de la Police nationale, aujourd'hui notoirement insuffisante. Je serai attentif à ce point.

Egalement, ces moyens supplémentaires rendront possible le renforcement de la capacité d'enquête de la Police nationale, et donc de l'efficacité de celle-ci. C'est mon vœu.

Parallèlement, la Police nationale a annoncé une réforme de son organisation géographique en deux pôles, de part et d'autre de la Garonne.

Pour cette réforme, qu'il me soit permis de recommander le pragmatisme et la précaution. Et donc, de ne pas être dans une approche théorique.

La perspective de fermeture de commissariats de quartiers qui en résulterait éventuellement me laisse perplexe car elle fait courir le risque d'un éloignement au détriment des citoyens les plus fragiles et irait à rebours de la demande de proximité.

A l'ouest, il serait inconcevable que cette réforme éloigne du Mirail, voire de Toulouse, le dispositif principal d'ancrage géographique de la police nationale. Je serai vigilant à ce sujet.

Pour la justice, trop souvent oubliée des débats médiatiques sur ces questions de sécurité, je demande le renforcement de ses moyens humains, notamment en magistrats et greffiers, du parquet et du siège.

En volume d'affaires, la Justice toulousaine traite une masse de travail équivalente à celle de Marseille ou d'un tribunal de la première couronne parisienne !

Elle est le seul tribunal du premier groupe à ne pas avoir de juridiction interrégionale spécialisée, la JIRS. Souhaitons que les années qui viennent permettent de réparer cette carence.

Je rappelle aussi l'engagement de l'Etat, annoncé il y a un peu plus d'un an, d'agrandir de 600 places la prison de Muret. Et il est important de concrétiser prochainement cette décision déjà prise.

Pour accueillir fonctionnaires de Police nationale et les professionnels de justice à Toulouse, la Mairie sera facilitatrice. C'est tout l'esprit du contrat : logement, transport, accueil des enfants en crèche, accompagnement du conjoint pour sa recherche d'emploi. Nous ferons le maximum pour la qualité de vie des familles de ceux dont nous avons, avec tant d'insistance, réclamé la nomination.

Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, je formule le vœu que ce 9 octobre marque un tournant en faveur de la protection des Toulousains, pour leur qualité de vie, dans tous les quartiers, pour leur sécurité, pour leur tranquillité.

J'espère aussi que la méthode nouvelle que nous avons voulu engager soit fructueuse et porteuse d'un partenariat durable et équilibré. C'est l'avenir qui le dira.

Monsieur le Premier Ministre, haut serviteur expérimenté de l'Etat – à tous ses étages et depuis tant d'années – et élu local enraciné et fidèle, vous avez toutes les qualités objectives pour que notre signature conjointe soit une réussite dans la durée.

Pour que l'Etat et la Collectivité locale marchent main dans la main, en confiance et en permanence.

Pour que les solutions à nos problèmes soient bâties par un dialogue de terrain et non pas par la descente verticale d'ordres parisiens uniformes et jacobins.

Au nom des Toulousaines et des Toulousains, je vous en remercie très chaleureusement et je vous assure de toute mon amitié.